



3^{ème} CYCLE SPÉCIALISÉ

MUSIQUES IMPROVISÉES JAZZ

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour
sur le site internet du CRR

MUSIQUES IMPROVISÉES JAZZ

➤ Inscriptions

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

Lors de la préinscription en ligne, veiller à bien renseigner l'instrument présenté.

➤ Disciplines proposées

Basse, contrebasse, violon, guitare électrique, guitare, piano, vibraphone, batterie, trompette, trombone, clarinette, saxophone, chant

➤ Conditions d'admission

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études des disciplines concernées consultable et téléchargeable sur le site du Conservatoire.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ Modalités du concours d'entrée

- Épreuves de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

- Interprétation d'un programme imposé

La liste des pièces imposées est consultable sur le site Internet du Conservatoire

- Entretien du candidat avec le jury portant sur son parcours antérieur, ses objectifs, sa motivation et sa disponibilité à suivre des classes préparatoires.

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

➤ Inscriptions

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

Lors de la préinscription en ligne, veiller à bien renseigner l'instrument présenté.

➤ Disciplines proposées

Basse, contrebasse, violon, guitare électrique, guitare, piano, vibraphone, batterie, trompette, trombone, clarinette, saxophone, chant

➤ Conditions d'admission

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études des disciplines concernées consultable et téléchargeable sur le site du Conservatoire.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ Modalités du concours d'entrée

Ce concours comporte des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission.

Épreuves d'admissibilité :

- Épreuves de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat.

- Une composition personnelle et une reprise du répertoire ré-arrangée.

Une présélection sera effectuée sur document audio.

Les candidats devront envoyer un fichier au format wave via WeTransfer à l'adresse :

crr_scolarite@mairie-toulouse.fr

Merci de joindre à cet envoi une courte lettre de présentation précisant vos nom et prénom, titres des morceaux et le(s) instrument(s) présenté(s).

Les résultats des épreuves d'admissibilité seront communiqués par mail.

Les candidats retenus à l'issue de cette première étape devront se présenter aux épreuves pour l'admission définitive.

Épreuves d'admission :

- Interprétation du programme libre constitué de la compositions personnelle et de la reprise ré-arrangée envoyées lors de la pré-sélection. Le jury écouterà tout ou partie de ce programme. Les candidats pourront se présenter individuellement avec un accompagnement en *Play-back*, ou avec leur groupe (*dans ce cas, envoyer une fiche technique*)

- Entretien du candidat avec le jury portant sur son parcours antérieur, ses objectifs, sa motivation et sa disponibilité à suivre des classes préparatoires.